

# MÉRÉ

Le Mag - Mars 2015



**INVITATION**

## MÉRÉ

réunion jeunes

- résultat des questionnaires jeunesse
- partage avec les élus responsables de la jeunesse autour d'un -pot-

le samedi 31 janvier à 16h30 dans la salle de la mairie de Méré

Venez nombreux pour vous exprimer sur vos souhaits !

activités : sports, cinéma, tournois, sorties, rencontres...

© Copyright - François Lardat

➤ Réunion jeunes  
Détecteur de fumée

# Sommaire



© Copyright - François Lardat

**100 ans** après le début de la Grande Guerre, les méréens et méréennes se sont retrouvés nombreux, avec les élèves de l'école, en présence du maire, du conseiller général et du conseil municipal pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés

**Le Mag** Mars  
2015



**Edito** P3

**Dossier** P4>5  
détecteur de fumée

**Focus Jeunesse** P6  
Elections départementales

**Actualité** P7  
Elections départementales

**La vie de la Commune** P8>12  
Cimetière  
Ecole  
CCAS  
ADMR  
Nettoyage de printemps  
Téléthon

**Culture** P13

**Associations** P14>17  
Ritmy  
Atelier Visuel Art de Méré  
ACMM  
ASCL  
MTC

**Méré dans les médias** P18

**Vivre ensemble** P18>19  
Carnet  
Respectez vos voisins  
A vos agendas  
Infos Pratiques

**Histoire** P20  
François Quesnay

Directeur de la publication :

Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :

Commission Information Communication :

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH

Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

[l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr](mailto:l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr)

Crédits remerciements photos et articles.

Sylviane, Alain Molle et Colombi, Serge Bissonnet, Isabelle Demonchy, François Bonnuil, Hélène Vergonjeanne, Les Nouvelles de Rambouillet, François Lardat, photographe à Méré.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré  
Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : [www.mere-village.fr](http://www.mere-village.fr)  
Dépôt légal Février 2015

• La mairie vous accueille  
(1<sup>er</sup> étage) tous les jours :  
Lundi à Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de  
14h00 à 16h00 - Samedi 10h00 à 12h00



**Michel RECOUSSINES**  
Maire de Méré

Le 1er bulletin de chaque année est l'occasion de faire un bilan, mais cette fois en plus il est inspiré et conditionné par la période que nous vivons.

L'année 2014 a été une année de transition puisqu'il y a eu les élections municipales. Et je vous remercie une nouvelle fois, ainsi que je l'ai déjà fait dans le bulletin de juin 2014, de m'avoir fait confiance avec ma nouvelle équipe reconstituée à 50%.

Les principaux travaux importants qui seront terminés au cours de cette année 2015 ne seront que la continuité des projets lancés lors de mon précédent mandat dont vous avez déjà eu connaissance. Seul fait nouveau, la commune a fait l'acquisition en 2014 d'une maison sur un terrain de 1 500 m<sup>2</sup> situés le long de l'Ecole rue du Colombier.

La position géographique, la surface et le coût supportable par les finances de la commune ont conduit le conseil municipal à l'unanimité à voter cette acquisition. Son utilisation reste à l'étude, et il y a plusieurs possibilités, mais l'intérêt général pour la commune est l'objectif et la raison de l'achat. Les différentes commissions concernées y travaillent.

Maintenant passons à l'avenir, l'année 2015 et les années suivantes. Compte tenu de la réforme qui prévoit la baisse des dotations envers les collectivités locales, nos investissements seront probablement moindres tant que nous ne serons pas définitivement certains du montant réel de cette baisse pour les communes. Nous vous ferons un point sur ces baisses de financement pour la commune lors du prochain bulletin. En attendant, nous examinerons en priorité les dossiers en cours et ceux qui sont nés lors des élections municipales dans les promesses électorales, sachant qu'ils n'impliquent pas nécessairement leur réalisation en 2015: la mise en place d'animations et d'activités pour les jeunes, l'éventuelle création d'une micro crèche, un nouveau programme de vidéo protection pour équiper toutes les entrées/sorties de la commune, la création d'un verger avec votre participation pour les plantations, l'entretien et les récoltes, la mise en place du système « voisin/vigilant », la restauration du toit du gymnase et du square pour les enfants, l'implantation de panneaux d'affichages numériques pour vous informer, la gestion du parking de la gare avec l'appui de la communauté de communes, ....

Tout cela m'amène à vous parler des finances de la commune. Elles sont toujours à l'équilibre. Les frais liés aux travaux coûteux ont fait l'objet de subventions qui ont déjà été pour les 3/4 perçues. Par ailleurs la baisse de l'endettement de 50% au cours des mandats précédents va encore s'accroître lors des trois prochaines années. Ce qui nous a permis d'emprunter à nouveau en novembre dernier pour financer l'acquisition de la maison de la rue du Colombier et les travaux de l'école. Et que ce soit les anciens ou nouveaux contrats de financement, nous n'avons pas d'emprunts « toxiques ». Donc le bon état de santé des finances devrait nous permettre encore cette année de ne pas augmenter les impôts. Mais pour combien de temps ? Les années à venir vont nécessiter de la prudence. Au risque de me répéter, la baisse des dotations et l'augmentation de taxes imposées aux communes impliquent une réflexion importante dans ce domaine. Une chose est sûre, nous avons bien fait d'engager les années précédentes les travaux coûteux et de les avoir déjà fortement financés.

Il ne me reste plus comme chaque année qu'à formuler des remerciements au monde associatif et culturel de la Commune avec ses bénévoles sans qui les animations de la commune n'existeraient pas, ainsi qu'aux directrices, aux enseignants et enseignantes, aux représentants des parents d'élèves, aux intervenantes et intervenants et aux élus pour leur participation lors de la mise en place des rythmes scolaires et de la garderie initialisée le mercredi après-midi avec ouverture de la cantine. Et enfin à l'ensemble du personnel communal. Merci aussi aux services de la Gendarmerie et des Pompiers pour leur travail, surtout en cette période à hauts risques qui doit nous rassembler pour les aider avec les moyens à notre niveau.

Je vous rappelle pour finir que les 22 et 29 mars auront lieu les élections départementales, et comme à chaque fois continuez de venir voter nombreux.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une année 2015 de la meilleure façon possible malgré les circonstances, ainsi qu'à vos proches, et surtout une bonne santé.

*Michel Recoussines.*

## Protégez ceux que vous aimez, installez un détecteur de fumée !



**Un incendie se déclare toutes les deux minutes en France, causant 800 décès chaque année. Près de la moitié de ceux-ci pourraient être évités grâce à l'installation d'un détecteur de fumée. Explications...**

« En tant que sapeurs-pompiers sur le terrain, nous voyons de nombreuses victimes qui pourraient être évitées », déplore le capitaine Céline Guilbert, sapeur-pompier en Loire-Atlantique. Il faut savoir qu'un incendie se propage de façon fulgurante ! C'est malheureusement une information qui est mal connue, et beaucoup trop de personnes sous-estiment le danger. Face à un incendie, chaque seconde compte. C'est pourquoi, d'ici le 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'un détecteur de fumée.

### À quoi il sert ?

Ce petit boîtier signale par un avertissement sonore puissant la présence de fumée suspecte. Un dispositif peu coûteux, simple à installer et qui peut vraiment tout changer : la majorité des victimes d'incendie sont en effet intoxiquées par les fumées durant leur sommeil. En Angleterre, cela fait plus de vingt ans que l'installation de détecteurs de fumée dans les logements est obligatoire. Résultat : le nombre de décès par asphyxie a diminué de 50 %.

### Comment le choisir ?

Installer un détecteur de fumée est une opération simple, à la portée de tous. Vous pouvez vous procurer ce dispositif dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces pour une vingtaine d'euros en moyenne. Vérifiez que le logo « CE » est

apposé sur l'emballage. Un marquage « NF » est une garantie supplémentaire de qualité.

### Où l'installer ?

Repérez ensuite dans votre logement l'endroit idéal pour l'installer : de préférence dans ou près des chambres. Si celles-ci sont dispersées n'hésitez pas à installer un détecteur par zone de nuit. Veillez également à placer le détecteur à distance des pièces émettrices de vapeur telles que la cuisine, la salle de bains ou le garage. Vous éviterez ainsi les déclenchements intempestifs et les fausses alertes. Le boîtier doit être fixé de préférence au plafond, ou du moins en hauteur.

### Quel impact sur mon assurance ?

Une fois le détecteur installé, vous devez envoyer à votre compagnie d'assurance une attestation d'installation sur l'honneur. Une lettre type est souvent fournie avec les appareils. Certains assureurs proposent même des remises sur les cotisations en cas d'installation de détecteur, allant de 5 à 10 %.

### Comment l'entretenir ?

Il ne vous restera plus qu'à vérifier régulièrement le bon fonctionnement du système et à changer les piles dès qu'un signal sonore vous indique leur faiblesse (signal différent de l'alarme). Vous aurez ainsi toutes les chances d'être plus rapide que le feu !

## LES BONS GESTES À ADOPTER



Faites attention aux bougies.



Surveillez vos cuissons, éteignez vos appareils après usage.



Ne stockez pas de produits inflammables.



Sensibilisez les enfants aux risques liés au feu. Ils déclenchent 14 % des incendies.



Ne surchargez pas vos prises électriques et faites-les régulièrement vérifier.

La prévention  
par les  
**SAPEURS • POMPIERS**  
DE FRANCE



Le saviez-vous ?

**800**  
morts

**10 000**  
blessés

**80%** des décès sont dus à l'intoxication par la fumée

[www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee](http://www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee)  
[www.pompiers.fr/prevention](http://www.pompiers.fr/prevention)  
#detecteurdefumee



Il y avait un détecteur de fumée.  
Les habitants sont :

- sous les décombres
- sains et saufs

Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité.




08 MARS 2015



Il y avait un détecteur de fumée.  
 Je suis mort  
 Je me réveille

Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité.



08 MARS 2015



Il y avait un détecteur de fumée.  
Alice a perdu :

- sa vie
- sa chambre

Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité.



08 MARS 2015

La prévention  
SAPEURS-POMPIERS  
DE FRANCE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
MINISTÈRE DE LA RÉGION

## 6 BONNES RAISONS d'installer UN DÉTECTEUR DE FUMÉE



**1 Il donne l'alerte**  
La plupart des victimes d'incendie décèdent d'une intoxication aux fumées durant leur sommeil. Un détecteur donne l'alerte avant qu'il ne soit trop tard.



**2 Il peut limiter les dommages**  
La diffusion d'une alarme dès les premières fumées permet d'appeler immédiatement les pompiers.



**3 Et facile à installer**  
Il suffit de fixer le détecteur idéalement au plafond, en priorité dans les zones desservant les chambres.



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

**C'est obligatoire !**  
D'ici le 8 mars 2015, chaque logement devra être équipé d'au moins un détecteur de fumée.



**Une efficacité prouvée**  
En Angleterre, où l'installation d'un détecteur de fumée dans chaque logement est déjà obligatoire, la mortalité en cas d'incendie a baissé de moitié.



**Il est bon marché**  
Pour 20 euros en moyenne, renforcez votre protection contre l'incendie ! Les détecteurs sont en vente dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

 <b>1 INCENDIE</b> toutes les <b>2 MINUTES</b> en France	 <b>80 %</b> DES DÉCÈS dus à l'intoxication par la fumée	 <b>2<sup>e</sup> CAUSE</b> DE MORTALITÉ chez les enfants de moins de 5 ans
 <b>800 MORTS</b> 10 000 blessés par an	 <b>70 %</b> des incendies mortels <b>DÉCLENCHÉS</b> LA NUIT	 <b>20 %</b> des HABITATIONS équipées en France contre 88 % en Angleterre

[www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee](http://www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee)

[www.pompiers.fr/prevention](http://www.pompiers.fr/prevention)

#detecteurdefumee

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
MINISTÈRE DE LA RÉGION

La prévention  
SAPEURS-POMPIERS  
DE FRANCE

## Bonne participation lors de la réunion d'échange jeunesse.

Une trentaine de jeunes étaient présents lors de la 1ère réunion d'échanges avec la jeunesse méréenne, organisée par la Commission Jeunesse.

La présentation des résultats du retour des questionnaires jeunesse a permis d'engager la discussion et d'échanger sur leurs attentes.

Il en ressort les éléments principaux suivants :

- une majorité est intéressée pour une sortie à la journée avec une activité paintball
- l'organisation de tournois sportifs (multisports sous forme d'olympiades, par ex) sur le site du Poirier d'encre a aussi été mise en avant
- des demandes ont été faites pour améliorer les transports (en particulier pour aller à la gare)
- quelques jeunes demandent un mur pour graffitis
- suite à une demande forte de plusieurs jeunes pour pouvoir faire du skate, il est prévu d'aller voir les skate parks de Garancières, Thoiry, Elancourt, qui correspondent aux souhaits d'une majorité d'entre eux
- peu de volontaires souhaitent participer à un Conseil Municipal des Jeunes

Un échange intéressant s'est engagé aussi avec une conseillère municipale de La Queue, responsable entre autres, de l'animation du Conseil Municipal des Jeunes sur sa commune.

Il pourra être envisagé la possibilité de mettre en place des activités communes (ex : sorties à la journée, un animateur partagé sur plusieurs communes pour présence dans local jeunes par ex,...) pour réduire les coûts en augmentant le nombre de participants.

Détails et interview dans la reproduction ici de l'article des Nouvelles de Rambouillet dont la correspondante locale a couvert la réunion.

Photos : Commission InfoCom.





## Les élections départementales : comprendre ce qui change

Les élections cantonales sont désormais dénommées « élections départementales ». Elles seront organisées pour la première fois sous cette appellation en mars 2015. Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux.

Ces élections sont marquées par deux changements plus spécifiques à notre canton :

- après redécoupage des cantons, le nôtre regroupe désormais 70 000 habitants de 40 communes – dont Méré.

Ces communes s'étendent de Montfort l'Amaury à Aubergenville. Le bureau centralisateur de notre canton sera désormais le bureau centralisateur d'Aubergenville et non plus Montfort l'Amaury.

- un nouveau mode de scrutin en binôme, qui établit la parité homme/femme dans le prochain Conseil Départemental. Cette assemblée comptera dans les Yvelines 42 conseillers départementaux pour 21 cantons.

Ainsi, notre canton le canton n° 1 (Aubergenville) comprendra les communes suivantes : Andelu, Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Auteuil, Autouillet, Bazemont, Bazoches-sur-Guyonne, Béhoust, Boissy-sans-Avoir, Bouafle, Flexanville, Flins-sur-Seine, Galluis, Gambais, Garancières, Goupillères, Grosrouvre, Herbeville, Jouars-Pontchartrain, Marcq, Mareil-le-Guyon, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Méré, Les Mesnuls, Millemont, Montainville, Montfort-l'Amaury, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Nézé,

La Queue-les-Yvelines, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Rémy-l'Honoré, Saulx-Marchais, Thoiry, Le Tremblay-sur-Mauldre, Vicq, Villiers-le-Mahieu, Villiers-Saint-Frédéric.

### Pour qui vote-t-on les 22 et 29 mars prochains ?

Les conseillers départementaux forment l'assemblée qui dirige le département.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront donc remplacés en mars 2015 par 4 108 conseillers départementaux.

Le conseil départemental sera renouvelé dans son intégralité lors des élections départementales. Les conseillers départementaux sont maintenant tous élus en même temps pour une durée de six ans alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

### Mode de scrutin : quelles sont les nouveautés ?

**PARITÉ.** Pour chaque canton, les candidats se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure permettra de mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.

### Premier tour :

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

au moins **la majorité absolue des suffrages exprimés** (plus de 50%)

et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits

### Second tour :

Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, il est procédé à un 2nd tour. Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir.

Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

**Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) au second tour est élu.**

Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

### Pourquoi une nouvelle carte des cantons ?

**EQUITÉ.** La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014.

Ils sont mieux adaptés aux équilibres démographiques de chaque département.

Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton. **Un canton est une division du département. Les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux**, une femme et un homme.

Les nouvelles délimitations des cantons s'appuient sur les chiffres des populations légales publiés par l'Insee le 27 décembre 2013. Cette nouvelle carte permettra une représentation plus équitable de chaque canton en nombre d'habitants par élu.

De 4035 cantons aux dernières élections, la nouvelle carte prévoit un passage à 2054 cantons, représentés chacun par deux élus, soit 4108 conseillers départementaux en France.



### À savoir :

#### Qui peut voter ?

Pour voter aux élections départementales, vous devez être de **nationalité française**, âgé de **18 ans** révolus, jouir de vos **droits civils et politiques** et être **inscrit sur la liste électorale de Méré**.

Au Bureau de Vote (en mairie) vous devez nécessairement présenter une pièce d'identité.

Notez bien que l'absence de carte électorale n'empêche pas de voter mais vous devez présenter une pièce d'identité (généralement carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo).

#### Quand vote-t-on ?

Le 1er tour aura lieu le 22 mars 2015.

Le scrutin sera ouvert à 8h00 et clos à 20h00. Le vote aura lieu à la Mairie.

Quand il y a lieu, le second tour se déroulera le 29 mars 2015.

## Achèvement de l'extension du cimetière et réalisation d'un square

Suite à la saturation du cimetière, son extension fut décidée dans le cadre d'un programme de subventions de Contrat Rural alliant le Conseil Régional et le Conseil Général.

L'étude a été confiée à l'architecte M.Szyszko qui a aménagé le terrain communal joutant le cimetière initial le long de la rue de la Ferme.

Cette extension se déploie autour du chêne majestueux existant, utilise des murs d'enceintes de pierres et deux arches monumentales. Afin de répondre aux souhaits de nombreuses familles, l'extension est dotée d'urnes funéraires en position murale ou enterrée (dites cavurnes). De même, un monument, dit « jardin du souvenir » et un ossuaire équipent cet espace.

Dans le cadre de cette réalisation, le Conseil Municipal a adopté un nouveau règlement instituant le nouveau régime de concessions sur des périodes de 15, 30 ou 50 ans.

Dans le prolongement de cette extension et à l'angle des rues de la Ferme et

François Quesnay, un square a été réalisé en mettant en valeur les plantations existantes.

L'ensemble a été réalisé par l'entreprise pilote Wattelet, associée aux sociétés CBR pour la maçonnerie et Prettre pour les espaces verts.

Le budget de l'ensemble de l'opération est de 442 427 € HT et le montant des subventions s'élève à 209 600 €.



## NAPS (Nouvelles Activités Périscolaires)

Suite à la mise en place des rythmes scolaires et des dépenses liées à cette organisation, le Conseil Municipal en séance du 16 décembre 2014 a décidé de demander une participation financière aux familles dont les enfants sont inscrits aux NAPS (Nouvelles Activités Périscolaires).

Ces ateliers permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités, d'apprendre et d'expérimenter, en dehors du temps scolaire, encadrés par des intervenants qualifiés et rémunérés.

Le tarif a été calculé en fonction des charges de salaires des intervenants, de la

contribution de l'Etat et de la contribution d'environ 30% de la Commune.

Le paiement sera effectif à compter du 1er février pour permettre aux familles de prendre leur disposition pour leur organisation personnelle et l'inscription doit être retournée avant le 23 janvier 2015.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>CM2</b>	Salle polyvalente Emilie Danse	Cantine Annick Jeux de société	Extérieur ou préau mater Hiram Atelier ludo sportif	Salle TNI Anne Lire et Faire lire
<b>CM1</b>	Salle TNI Louis	Extérieur ou préau Mélanie L.	Salle TNI Jean-Charles	Cantine Sophie
<b>CE2</b>	Arts Graphiques Classe CM2 Maïté Origami	Atelier ludo sportif Salle TNI Jean-Charles Echecs	Echecs Extérieur ou préau Mélanie L. Atelier ludo sportif	Atelier créatif Ext ou préau Cyril Tennis
<b>CE1</b>	Extérieur ou préau Mélanie L. Atelier ludo sportif	Cantine Sophie Atelier créatif	Salle polyvalente Emilie Danse	Classe CM2 Maïté Origami
<b>CP</b>	Cantine Sophie Atelier créatif	Classe CM2 Maïté origami	Cantine Annick Jeux de société	Extérieur ou préau Mélanie L. Atelier ludo sportif
En cas d'absence d'intervenant ou allègement de certains groupes	Cantine Jeux de société		Cantine Atelier créatif Classe CM2 - Maïté origami	Cantine Jeux de société

Du 5 janvier au 13 février 2015 - Susceptible de changement



### Tarifs à partir du 1er Février 2015 :

	4 jours par semaine	3 jours par semaine	2 jours par semaine	1 jour par semaine
Montant par mois et par enfant	24 €	18 €	12 €	6 €

Ces ateliers ne sont pas obligatoires.

Les enfants ne participant pas aux NAPS devront quitter l'école à 15h30 les Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis.

## Les inscriptions en maternelle petite section sont ouvertes !

Les enfants nés entre le 01/01/2012 et le 31/12/2012 peuvent être inscrits en M.P.S

Les parents doivent apporter le livret de famille, le carnet de santé, et un justificatif de domicile en la Mairie (horaires rappel).

## Visite de l'Assemblée Nationale le 15 décembre 2014

Le jeudi 27 novembre 2014, Mr Poisson député de notre circonscription est intervenu dans la classe de CM2 de Mme Laporte pour expliquer son rôle à l'Assemblée Nationale, avant la visite de ce haut lieu, le lundi 15 décembre.



## Noël 2014 dans les écoles maternelle et élémentaire

Le mercredi 10 décembre, Les enfants de l'école maternelle ont assisté à un beau spectacle de la compagnie Pois de senteur : «Les Jouets de Noël». L'histoire d'une petite fille qui préfère récupérer ses anciens jouets pour Noël plutôt que d'en recevoir de nouveaux. Les enfants ont apprécié ce spectacle. Le vendredi 19 décembre, les enfants de l'école élémentaire ont vu un spectacle de Guignol du Parc des Buttes de Chaumont « Vive le Père Noël ». Le mercredi 17 décembre, le Père Noël

a fait son apparition à l'école maternelle, avec sa hotte pleine de cadeaux.

Le vendredi 19 décembre, c'était le tour des enfants de l'école élémentaire d'accueillir le gros bonhomme rouge. A la suite du goûter, les enfants sont repartis avec le traditionnel sac offert par la commune, remplie de friandises.



## Sortie du CCAS (Centre Communale d'Actions Sociales de Méré)

Le jeudi 2 octobre 2014, départ aux aurores de Méré pour nos aînés, direction Chenonceaux.

Notre arrivée était prévue à 10 heures, et nous étions attendus par une guide qui nous a fait découvrir le château de Chenonceau.

Propriété de la Couronne, puis résidence royale, le château de Chenonceau est un site exceptionnel, par sa conception originale, la richesse de ses collections, de son mobilier et de sa décoration, mais aussi par sa destinée, puisqu'il fut aimé, administré et protégé par des femmes, toutes hors du commun et qui, pour la plupart ont marqué l'histoire.

« Château des Dames » pour l'histoire de France, bâti en 1513 par Katherine Briçonnet, embellie successivement par Diane de Poitiers et Catherine de Médicis, Chenonceau fut sauvé des rigueurs de la Révolution par Mme Dupin ! Chenonceau doit en effet aux femmes une part de son charme. Le site enchanteur, les jardins à la



Française, et le parc qui l'entourent, complètent l'impression de grâce délicate qui s'en dégage. Chenonceau n'est pas seulement remarquable par son architecture et son histoire, mais aussi par la richesse de ses collections, comme le révèle la visite intérieure : mobilier renaissance, important ensemble de tapisseries des XVIe et XVIIe siècles et nombreux tableaux de maîtres.

Vers 12h30, nous étions attendus au restaurant « Clair Cottage » pour un moment de partage convivial.

Puis vers 15 heures, une croisière promenade commentée sur le bateau la Bélandre nous est proposée, balade au fil de l'eau sur le Cher, ( au départ de Chisseaux en Touraine à 2 km de Chenonceaux), rivière sinueuse et romantique avec passage

d'écluse, du Moulin Fort et jusque sous les arches et au-delà du plus grand et somptueux château renaissance : Chenonceau. Avant notre départ pour Méré, place à la dégustation après une visite guidée de la distillerie Girardot.

Chenonceau ou Chenonceaux : Sur le territoire de la commune se trouve le château de Chenonceau. La différence d'orthographe s'expliquerait, selon des sources à confirmer, par Madame Dupin qui, étant propriétaire du château au moment de la Révolution française aurait voulu, par cette suppression du « x » final, marquer sa différence. Depuis lors, le château est majoritairement orthographié sans le « x » final, à la différence de la commune, qui porte invariablement cette lettre finale.

## Repas annuel du CCAS

Le dimanche 11 janvier 2015, le Centre d'Actions Sociales du Méré (CCAS) a convié comme chaque année nos séniors pour le repas traditionnel. Nous étions 120 personnes dans la salle des loisirs de Montfort l'Amaury (gracieusement mise à notre disposition).

Ce rendez-vous est un moment important pour nos aînés pour le plaisir d'être réunis et surtout pour partager la joie et la bonne humeur.

Dans l'après-midi les élèves de l'école de danse d'Emilie Magron nous ont émerveillés par leur prestation qui s'enrichit d'année en année, et nous les remercions vivement ainsi que Francis Magron et Serge Bissonnet pour la régie sons et éclairages.

Nous avons pu découvrir le groupe « Pom, Banan, Pêch » qui alliait rythmes africains et danse classique, puis un mélange de chorégraphies pour voyager à travers le

temps et l'espace. Le French Cancan final a clôturé ce spectacle avec entrain. Puis place au DJ qui a animé l'après-midi et

tous nos danseurs étaient sur la piste de danse avec aussi un petit air d'accordéon surprise.



# Vos troubles de la mémoire vous gênent ?

Savez-vous qu'il existe plusieurs types de mémoire ?

Nous pouvons vous aider à ...



## ...Améliorer votre quotidien.

Parlez-en à votre médecin



Contactez-nous au :



ESA  
Canton  
Centre Y  
es  
ssiad-



**ESA du Manoir**  
Canton de Montfort l'Amaury et  
Centre Yvellines (secteur Houdan)  
esa.manoir@gmail.com  
ssiad-du-manoir-esa.webnode.fr

Parlez-en à votre médecin



## Soins de réhabilitation et accompagnement à domicile. Qu'est-ce que c'est ?

Repérer  
les capacités

Observation,  
Mise en situation,  
Soutien et écoute

**Exemple :**

- Découvrir votre quotidien
- Eviter l'échec.
- Repérer les situations de danger et adapter.

Les maintenir,  
Les optimiser

Continuer à faire  
avec plaisir

**Exemple :**

- Vie quotidienne : faire le thé, un gâteau,...
- Activités : recueils de souvenirs, jeux autour des mots,...
- Activités motrices : Eveil corporel, marche, parcours,...
- Activités sensorielles : Jeux autour du toucher, détente,...
- Activités sociales : Donner envie, proposer un accueil de jour,...

Retrouver des  
compétences

Trouver des  
stratégies pour  
faire à nouveau

**Exemple :**

- Apprendre à utiliser le micro-ondes.
- Avoir des repères dans le temps.

Améliorer la  
qualité de vie

Réduire l'impact  
de la maladie sur  
le quotidien

**Exemple :**

- Se sentir mieux.
- Avoir une meilleure estime de soi.
- Prévenir l'épuisement de l'aidant.

Favoriser le  
maintien à  
domicile

**Exemple :**

- Exposer les possibilités d'aides.
- Vous souvenir, vous guider vers les partenaires en respectant votre liberté de choix.

1 à 2 séances  
par semaine  
sur 3 mois

**Sur prescription médicale**  
Renouvelable chaque année

" 12 à 15 séances de réhabilitation pour maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée\*"  
\* Maladie provoquant des perturbations différentes :  
maladie de Parkinson, maladie à corps de Léwy, atteinte vasculaire, atteinte fronto-temporale, etc.

Contactez-nous au : 01 30 88 51 16

## Nettoyage de printemps

Pour la deuxième année, la commission «environnement» de la Mairie de Méré souhaite déclencher son opération «Nettoyage de printemps», le samedi 28 mars 2015.

En partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, les personnes volontaires méréennes, procéderont au nettoyage des chemins, rues, sentiers, abords de route du territoire de leur commune. Ce geste «écologique» permet de redonner à notre belle commune un visage à nouveau naturel en éliminant en premier lieu la pollution visuelle mais aussi les autres formes de pollutions générées par la dégradation des matériaux de toutes sortes jetés à terre.

Cette opération de nettoyage et la sensibilisation du public qui en résulte tend probablement à faire changer les (mauvaises) habitudes. Equipés de gants, sacs et gilets, nous arpenterons quelques rues de notre commune pour ramasser les nombreux détritits tout au long d'un parcours.

Au-delà des actions conduites par la commune, il est important que les citoyens se mobilisent dans la préservation de leur environnement. La contribution de tous est primordiale pour maintenir un cadre de vie agréable.

Nous vous attendons donc nombreux pour cette opération le samedi 28 mars 2015 à 13h45 au départ du square Raoul Breton devant la Mairie.



## Téléthon

En France, le Téléthon est organisé depuis 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM), pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires (Myopathies) essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. L'argent est également utilisé pour aider et accompagner les malades essentiellement atteints de myopathie. Le Téléthon est organisé avec France Télévisions qui met en place chaque année un marathon télévisuel sur ses chaînes. Le Téléthon français, qui recueille 3 % des dons annuels des Français, est la plus grosse collecte populaire en France.

Pour vaincre la maladie et soutenir la mise au point de thérapies innovantes pour les maladies rares, Mme Laporte, directrice

de l'école élémentaire de Méré organise depuis plusieurs années, à cette occasion, une manifestation dans le gymnase de Méré. Le 06 décembre 2014, aidés de nombreux bénévoles, soutenus financièrement et logistiquement par la commune de Méré, s'est donc tenu de nombreuses animations (jeux et activités sportives, dessins, spectacle de danse, maquillage...) dont le seul but était de sensibiliser les personnes qui se sentent concernées aux maladies génétiques, aux problèmes liés aux situations de handicap, ainsi que de recueillir des fonds en faveur du Téléthon.

Nous espérons une plus grande implication des Méréens à l'occasion de ce rendez-vous annuel en faveur de la recherche médicale. Merci à Mme Laporte et à certains de ses collègues, merci aux bénévoles

qui se sont mobilisés pour cette cause et merci à tous les personnes qui sont venus apporter leur don et participer à cette action méréenne.



## De l'animation culturelle à Méré et sur le réseau Au fil des pages 78



### AU FIL DES PAGES 78

#### Animations sur le réseau

Comme chaque année le **Défi-lecture** a soigneusement été sélectionné et proposé par vos bibliothécaires dans tout le réseau. Avant le **28 mars 2015** pour les **enfants** et le **15 mai 2015** pour les adolescents et les adultes, vous pouvez encore lire une série de 6 livres (selon votre catégorie d'âge) ! Il vous faudra alors rendre dans votre bibliothèque le bulletin de vote correspondant à cette série, complété de votre livre préféré. La nouveauté cette année, c'est que nous avons intégré au Défi une catégorie supplémentaire : les **10-13 ans** ont maintenant leur propre sélection, plus adaptée à leur âge que les romans adolescents ! Vous pouvez bien entendu toujours choisir la catégorie qui vous intéresse le plus. « **A vos marques, prêts, LISEZ !** »

Pour nos écrivains (en herbe ou expérimentés) : le concours **Nouvelles de Mai** est reconduit en 2015. Avant le **mardi 5 mai**, pensez à envoyer ou déposer dans votre médiathèque votre ou vos textes répondant(s) au règlement disponible sur le site [www.aufildespages78.fr](http://www.aufildespages78.fr). Cette année, pourrez-vous poursuivre l'un des textes proposés, écrits par des auteurs locaux ?

**Vite Vite, bientôt la fin !** Pour les **moins de 20 ans**, le jeu d'écriture **Au fil des mots** fait également appel à vos plumes. Et cette année le thème est libre ! Composez votre histoire, bande-dessinée, poésie... et déposez-là ou envoyez-là à votre médiathèque. On attend de nombreux textes avant le **7 mars 2015** ! Règlement sur le site.

#### Dans votre médiathèque

Nous vous avons proposé dès octobre une sélection de la **rentrée littéraire** (notre participation sur les 607 romans parus cette année). Nous vous rappelons que les autres médiathèques du réseau proposent

leur propre sélection ! Nous continuons à présenter des nouveautés chaque mois, mais n'hésitez pas à nous laisser vos suggestions d'achats dans le cahier disponible à la médiathèque...

**M. Quesnay** est à l'honneur dans ce Mag ; voici quelques ouvrages le concernant que vous pouvez trouver à la médiathèque François Quesnay :

- Un laboureur à Versailles  
*Hélène Vergonjeanne, R VER*

- Actualité du Physiocrate  
François Quesnay :  
Médecin de la marquise de Pompadour  
*Antoine Lacroix, B QUE*

- Œuvres économiques complètes et autres textes T.1  
*François Quesnay, 330.152 QUE*

- Physiocratie : Droit naturel, tableau économique et autres textes  
*François Quesnay, 330.152 QUE*

Notre travail avec la **MAS** et l'**IME** de La Queue lez Yvelines continue, Chantal Warwick proposant tous les mois des lectures animées de contes sur place ainsi que des projections de films à la médiathèque (organisation Chantal Warwick).

**Nous vous rappelons que la médiathèque François Quesnay est ouverte :**

**le mercredi : 10h – 12h et 14h – 17h**  
**le jeudi : 15h – 17h**  
(hors vacances scolaires)

**le samedi : 10h – 12h30 et 14h – 16h.**

**L'inscription est gratuite pour les Méréens et habitants des villes adhérentes au réseau Au fil des pages 78.**

Pour tout renseignement : 01.34.86.76.95, [mediatheque-de-mere@wanadoo.fr](mailto:mediatheque-de-mere@wanadoo.fr) ou [www.mere-village.fr](http://www.mere-village.fr) (médiathèque).

Retrouvez toutes les informations des médiathèques du réseau sur le site web [www.aufildespages78.fr](http://www.aufildespages78.fr)

et sur notre page Facebook **Médiathèques Au Fil des Pages 78 !**



**Nouvelles de Mai 2015**  
4<sup>ème</sup> concours de nouvelles  
THÈME : Poursuivre un ou plusieurs des textes proposés, écrits par des auteurs locaux...  
Clôture des envois : mardi 5 mai 2015  
Règlement sur le site internet du réseau : [aufildespages78.fr](http://aufildespages78.fr)  
Renseignements : 01 34 89 27 27 - 01 34 86 76 95

**3<sup>ème</sup> JEU D'ÉCRITURE «Au fil des mots»**  
Ouvert aux enfants et aux moins de 20 ans  
THÈME LIBRE  
Clôture des envois : Samedi 7 mars 2015  
Règlement sur le site internet du réseau : [aufildespages78.fr](http://aufildespages78.fr)  
Renseignements : 01 34 89 27 27 - 01 34 86 76 95



# Les 25<sup>èmes</sup> Saisons Musicales



Thomas et David ENHCO ont pu également, au cours d'une séance de dédicaces, présenter leur dernier CD, et discuter longuement avec les nombreux amateurs qui s'étaient regroupés autour d'eux.

RITMY ne s'est pas trompé en invitant Caroline CASADESUS et ses deux fils, Thomas et David ENHCO, ce dimanche 18 janvier à ORGERUS...

Le public a répondu en masse, puisque le concert a fait salle comble ! Il a même fallu rajouter quelques chaises en dernière minute... Et quel programme ! Se jouant des rythmes et des styles, passant du classique au jazz, mêlant habilement les sonorités, ce trio a littéralement enchanté un public tout acquis à cette famille de musiciens remarquables. Tantôt en trio (voix, piano et trompette), tantôt en duo, la famille CASADESUS / ENHCO a tenu grands et plus jeunes en haleine, passant de Kurt Weill (L'opéra de quat' sous) à Thomas Enhco (Wadi Rum), de Purcell (Didon et Enée) à Puccini (Gianni Schicchi), de Granados à Bizet (Carmen), donnant à entendre les parties les plus classiques, puis laissant libre court à l'improvisation, passant de la mélodie feutrée et intimiste à la fougue et à la virtuosité la plus débridée...

Jean-José FIN

Il nous reste trois beaux concerts pour relever le défi lancé par Orgerus et faire aussi bien ; d'autant plus qu'avec trois concerts vous pouvez encore profiter du tarif avantageux de l'abonnement dont vous trouverez le bulletin chez les "bons" commerçants, ainsi que sur notre site.

N'oubliez pas que les enfants de moins de douze ans bénéficient de places gratuites dès lors que vous les avez inscrits dans vos réservations.

Nous vous remercions de votre fidélité.

Toutes les réservations et infos sont sur <http://www.ritmy.fr>

**Sylvain Beuf**, saxophone

**Manu Codjia**, guitare

**Philippe Bussonnet**, basse

**Stéphane Huchart**, batterie

**SAMEDI 14 FÉVRIER 2015**

21 H 00 Salle des Fêtes de

**LONGNES**

**SYLVAIN BEUF**

«ELECTRIC QUARTET»



**DIMANCHE 8 MARS 2015**

17 H 00 Église Saint-Georges de

**RICHEBOURG**

«LES TEMPÉRAMES VARIATIONS»

LE MOTET BAROQUE DE VENISE À LEIPZIG

Ce concert sera  
présenté par  
le célèbre musicologue  
*Gilles Cantagrel*,



**SAMEDI 21 MARS 2015**

21 H 00 Église Saint-Denis de

**MÉRÉ**

**ADRIEN LA MARCA - ADAM LALOUM**

DUO ALTO / PIANO



**Au programme :**

**Schumann** Romances (pour hautbois)

**Rebecca Clarke** Sonate pour alto et piano

Vos questions : [contact.ritmy@gmail.com](mailto:contact.ritmy@gmail.com)  
Vous informer et réserver : <http://www.ritmy.fr> ou  
**RITMY Mairie de Méré 78490 MÉRÉ**

**Prokofiev** Romeo et Juliette (extraits)  
**Frank Bridge** Pensiero & AllegroAppassionato  
**Schubert** Arpeggione

## Echo d'une expo

Les artistes de l'atelier Visuel Art de Méré ont exposé à Montfort l'Amaury deux week-ends consécutifs, les 6-7 et 13-14 décembre.

Dans cette exposition qui rassemble quelque soixante-dix oeuvres des douze artistes de Visuel Art, la nature domine, reflet de séances de travail en extérieur. Aquarelle, huile, acrylique, pastel : les techniques sont aussi variées que les styles des peintres. La transparente douceur des huiles et aquarelles de Danièle Meunier contraste avec les couleurs tranchées des oeuvres vénitiennes de Michel Loiseau. Des néophytes comme Marc Gillet côtoient des peintres d'expérience : Louis Vigh présente quelques-unes de ses oeuvres, où la main du peintre est libérée pour une interprétation entre rêverie et réalité.

Claudine Picard est la seule pastelliste de l'exposition. « J'ai choisi de présenter des tableaux réalisés au temps des moissons. Les couleurs vives des pastels se prêtent à merveille aux tons des champs baignés de la lumière estivale ». De quoi nous réchauffer le coeur en ces jours froids !

Peuvent être aussi admirés les ta-

bleaux de Jean Alfonsi, Sylvie Delamaire, Jeanine Maréchal, Colette Buttaud, Hélène Goin, Yvonne Bouchez Perret et François Roumégoux. Les artistes sont heureux de pouvoir exposer à l'Atelier où Michel Raabe les a accueillis. « Le vernissage de l'exposition a rencontré un joli succès. Depuis nous avons eu des échanges très riches avec les visiteurs », nous dit Louis Vigh. « C'est une fierté pour nous de faire découvrir nos oeuvres à Montfort pour

la première fois, dans ce lieu magnifique », renchérit Danièle Meunier avec un grand sourire.

Visuel Art exposera à nouveau les 11 et 12 avril prochains, à Méré, où vous pourrez venir voir de nouvelles oeuvres.

Visuel Art, c'est aussi une activité modèle vivant chaque mois, en complément de l'atelier peinture hebdomadaire.

Estelle Picard



## Élection d'un nouveau bureau au sein de l'ACMM.

L'équipe dirigeante de l'Amicale Cycliste de Méré/Montfort démissionnaire dans sa quasi totalité, l'assemblée générale du mois de décembre dernier a entériné l'élection d'un nouveau bureau. Joël Lallier, élu à l'unanimité, présidera aux destinées du club qui compte, à ce jour 35 licenciés. Épaulé en cela par Daniel Wadier et Stéphane Grelier, respectivement secrétaire et secrétaire adjoint.

La trésorerie sera assurée conjointement par Olivier Gilles et JMichel Bruvier.

Sur le plan technique, JYves Lainé concoctera topographie et circuits, tandis que Bruno Champalou planchera sur le challenge et le combiné des cyclos adhérents.

Programme chargé pour 2015 avec les sorties dominicales - chacun y trouve sa place - et celles du jeudi pour les routiers disponibles. Mais aussi quelques points forts de la saison comme des randonnées organisées par les clubs environnants et quelques sorties sportives réservés aux

plus brillants d'entre nous (pas nombreux) La randonnée «Méré/Montfort - Souvenir Yves Courteix » organisée par nos soins, aura lieu, quant à elle, le 20 septembre prochain.

Notre Président invite toutes les personnes intéressées par le vélo - exclu VTT - à le contacter par l'intermédiaire de Marc au 06 22 93 12 09 laisser un message.





## Concert à Méré

Après le beau succès obtenu avec le duo de pianos de BÉNÉDICTE BAUDOUIN et GUILLAUME ADAM le 7 décembre dernier, notre prochaine rencontre musicale sera le **samedi 21 mars à 21h00**.

Les invités en sont ADAM LALOUM - piano et ADRIEN LA MARCA - alto, *Victoire de la musique classique 2014*.

Pour ce concert des 25<sup>èmes</sup> Saisons Musicales de Ritmy, nous avons choisi un programme magnifique : **Schumann**, **Romances (pour hautbois) - Rebecca Clarke**, **Sonate pour alto et piano - Prokofiev**, **Romeo et Juliette (extraits) - Frank Bridge**, **Pensiero & Allegro Appassionato - Schubert**, **Arpeggione**. Rendez-vous sur notre site <http://asclmere.fr> pour vous informer, écouter... et réserver.



crédit photo Carolé Bellaïche



Pierre BOUSSARD ☎ 06 07 29 91 97

## Dimanche 12 avril 2015 à Méré Philatélie

C'est la date que l'ASCL Méré a retenue pour organiser la 16<sup>ième</sup> édition de « **La Foire à Tout et aux Livres** », événement attendu par les habitués de Méré et des communes avoisinantes.



Cette animation se déroulera comme d'habitude au centre du village : place de la Mairie, place François Quesnay et à la médiathèque, de 7 h à 18h; une centaine d'exposants est attendue pour cette journée.

Deux expositions seront également présentes à la "maison des associations", peinture et philatélie.

Au cours de cette journée une restauration est mise en place, galettes, crêpes, boissons chaudes et froides vous y seront proposées et vous pourrez les déguster à table, sous le chapiteau mis à votre disposition.

L'accès à toutes les animations est gratuit pour les visiteurs. Si vous souhaitez prendre un stand vous trouverez un bulletin d'inscription sur notre site :

<http://asclmere.fr>

Nous vous donnons à tous rendez-vous pour cette journée conviviale.

Georges BODEL

✉ [georges.bodel@orange.fr](mailto:georges.bodel@orange.fr)

## Philatélie

La section philatélie ASCL de Méré vous accueille avec grand plaisir le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois de 10h à 12h lors de ses réunions.

Nous vous y proposons des carnets de circulations à choix, à prix réduit généralement à 30 % de la côte, de la documentation, des archives et des réductions sur les achats de matériels philatéliques.

Philippe LELONG ☎ 01 34 86 77 44

Alain DEMENIS ☎ 01 34 86 88 36



## Vivre l'art à MÉRÉ

Entrez dans le monde des artistes des ateliers

### VISUEL ART et MODÈLE VIVANT

Installés à Méré dans la salle des associations depuis 10 ans,

Nous vous accueillerons en toute convivialité le week-end

du 11 et 12 AVRIL 2015

Vernissage samedi 11/04/2015 à 18h30



Louis VIGH ☎ 06 31 50 80 99



# Le MTC au tournoi de Paris Bercy 2014



Sortie MTC du  
29/10/2014

## Les rencontres :

### Court central

Wawrinka – Thiem 6/4 7/6  
Bautista Agut – Gasquet 6/4 6/2  
Murray – Beneteau 6/3 6/4  
Federer – Chardy 7/6 6/7 6/4

### Court n°1

Raonic – Sock 6/3 5/7 7/6  
Ferrer – Goffin 6/3 2/6 6/3  
Dimitrov – Cuevas 6/0 6/3

## Magnifique journée du MTC à Bercy

Comme l'année passée, nous avons organisé une sortie avec une quinzaine de jeunes du MTC.

Magnifique journée qui a débuté à la gare de Méré par un temps splendide pour prendre le train tous ensemble vers Paris.



## Les rencontres d'un niveau époustouflant

Nous avons eu la chance de voir plusieurs rencontres d'un niveau très élevé, notamment le match Federer – Chardy où nous avons bien cru que le français allait l'emporter. Jusqu'au bout nous avons supporté Chardy mais l'expérience du « maître » Federer a fait la différence.

Les deux autres Français Gasquet et Beneteau n'ont pas pesé lourd face à respectivement Bautista Agut, un Espagnol très prometteur

et le champion Ecossais Murray

Nos jeunes ont beaucoup aimé passer d'un court à l'autre à la chasse aux autographes et aux accessoires offerts par les joueurs (serviettes, balles, protèges poignets...).

Cette magnifique journée d'automne parisienne restera donc pour tous longtemps gravée dans nos mémoires.

Merci aux accompagnateurs et à nos deux professeurs Victorien et Cantor.



Djokovic vainqueur du tournoi contre Raonic 6/2 6/3 en finale

MTC sortie au tournoi Master 1000 de Paris Bercy

## Informations pratiques du MTC

1) Notre traditionnel tournoi interne aura lieu comme tous les ans sur la période avril/juin et la finale se déroulera le dimanche 28 juin 2015 à 14 heures. Toute cette journée sera l'occasion de nous retrouver pour notre fête autour d'un barbecue organisé par le club : nous étions plus de 60 l'année dernière, venez encore plus nombreux cette année. 2) Les courts seront nettoyés et démoussés pour le démarrage des compétitions. 3) Nous n'organiserons pas de sortie à Roland Garros cette année mais chacun pourra y aller en individuel, les inscriptions pouvant se faire en ligne sur le site de la fédération à compter du 11 janvier. 4) Les championnats dames et hommes 35 et 45 ans se sont terminés avec des performances plus qu'honorables de notre club. Vont débuter en mars les championnats séniors et nous avons inscrit 5 équipes. Nous demandons à chacun de répondre aux invitations des capitaines d'équipes.

La ville en parole

MÉRÉ

## Améliorer la vie des habitants avec des services d'aide à domicile

L'aide à domicile, le lien social, la solidarité, autant de valeurs chères à la commune de Méré qui dispose de plusieurs structures, pourtant méconnues, pour venir en aide aux administrés, notamment l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) et le SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile). Décryptage.

L'ADMR de Méré, soutenue par la mairie, existe depuis 1984 mais elle reste pourtant méconnue. Son cercle d'action s'étend sur 20 communes du canton de Morsault. Son objectif est de proposer des services aux administrés afin qu'ils continuent à bien vivre à leur domicile. «75% de notre activité consiste en l'aide à la personne âgée ou handicapée. Nos interventions sont là pour les aider dans les tâches ménagères comme le repassage et le ménage, la préparation des repas, les courses etc... Leur présence

mobilité. Il s'agit d'un "chauffeur accompagnateur" qui accompagne les personnes qui en ont besoin dans leurs déplacements, chez le médecin par exemple, et qui les accompagne chez elles», poursuit le président. L'ADMR s'adresse aussi à un public plus jeune puisqu'elle propose de la garde d'enfants de plus de 3 ans. «Et tout récemment, nous avons mis en place un service d'aide aux devoirs et soutien scolaire qui fonctionne très bien.»

À l'ADMR, l'ADMR cherche à recruter au moins deux personnes trentaines de salariés. «Nous Sécurité sociale.



Une partie de l'équipe du service de soins infirmiers à domicile de Méré et de l'équipe spécialisée Alzheimer.

TOUTES LES NOUVELLES

Mardi 16 Juin 2015

www.lanouvelles.fr

## Les activités périscolaires bientôt payantes

En hommage aux victimes des attentats terroristes à Paris et à leurs familles, la cérémonie des voeux de la commune de Méré s'est ouverte sur une note de silence. Cette cérémonie a été présidée par le maire, Michel Recousines, le maire adjoint républicain et placée sous le signe de la continuité. 2014 a été une année de transition puisqu'une partie de l'équipe municipale en place a changé. Annamais la nouvelle équipe inscrit dans la continuité des projets lancés durant le précédent mandat.

### Bientôt une microcrèche ?

Cette nouvelle année verra la fin des travaux engagés pour l'école. L'agrandissement du comble et la restauration du lavoir. Une microcrèche a été installée sur la place de la mairie, et la commune a fait l'acquisition d'une maison sur un terrain de 500 m<sup>2</sup> dont l'utilisation sera à définir dans les prochains mois. Services, éventuellement, à l'installation de la microcrèche de neuf lits qui est en cours d'étude actuellement ? Le sujet appartient encore au domaine de la réflexion. Le maire a abordé le sujet délicat des rythmes scolaires dont la mise en place pour encadrer



Le maire, Michel Recousines entouré de son équipe municipale.

70 élèves d'élémentaire et 40 élèves de maternelle a été difficile. Après l'étude des coûts, les activités proposées, gratuitement jusqu'à présent, seront payantes à partir du 1<sup>er</sup> février. Ce ne sera pas au prix réel puisque la municipalité participera à hauteur de 30%. «Nous avons bien fait d'engager des travaux les années précédentes, s'est félicité Michel Recousines. Résultat, en 2015, les investissements lourds seront moindres et l'endettement va baisser dans les trois ans à venir. Le premier édile a annoncé certaines réflexions qui portent sur l'implantation d'un verger, la mise en place d'activités pour les jeunes, la réalisation d'une voie verte entre la gare et d'une voie verte de recherche de solutions pour le parking de la gare.

Mais le plus gros dossier qui sera long à réaliser reste la révision du Plan d'occupation des sols (POS) et le passage en Plan local d'urbanisme (PLU). Pour conclure, le maire a rappelé que les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars en précisant que la commune est désormais rattachée au canton d'Aubergenville. Lina Soulié

La ville en parole

MÉRÉ

## Les jeunes invités à s'exprimer

Un vent de jeunesse souffle sur la commune. Suite à la réélection en mars, Michel Recousines et son équipe ont créé une commission jeunesse au sein de la municipalité. L'objectif étant d'aller à la rencontre des 11-18 ans de Méré et de s'occuper d'eux.

Pour aller les "chercher" justement, un questionnaire à destination de cette tranche d'âge a été distribué en octobre dans toutes les boîtes aux lettres.

de la commission jeunesse. «Nous avons les résultats du sondage sur leurs souhaits, leurs attentes et nous souhaitons les restituer aux jeunes. Un forum est donc organisé samedi 31 janvier à 16h30 en mairie à cette occasion, où que le conseiller municipal Philippe Clémence.

«Cela prendra la forme d'un échange où tous les jeunes de la commune, et leurs parents s'ils le souhaitent, sont invités à venir pour pouvoir discuter avec les membres de la commission jeunesse, poursuit l'édile.

La mairie espère que de nombreux adolescents feront le déplacement pour exprimer leurs souhaits.



### Les résultats de l'enquête

Ces jours majoritairement des garçons âgés de 11 à 14 ans ont répondu au questionnaire envoyé dans toutes les boîtes aux lettres de la commune à l'automne. Des jeunes qui occupent leur temps libre principalement à jouer aux jeux vidéo, à pratiquer le vélo, le skate-board ou le vélo, à faire du sport en accès libre, à regarder la télévision et à utiliser l'ordinateur. Tous les adolescents interrogés pratiquent un sport et la moitié d'entre eux le font en dehors de Méré. 80% pratiquent une activité culturelle. Les attentes des jeunes de Méré sont claires. Ce qu'ils souhaitent avant tout : se rencontrer et rencontrer d'autres jeunes à travers l'organisation de soirées et de sorties (quinzaine, parti-bail, bowling, cinéma, concert, événement sportif...). Ils souhaitent également que soient développés d'autres activités sportives et plus particulièrement du skate avec la création d'un skate-park. Plusieurs idées sont ressorties du dépouillement de ce questionnaire :  
- un mur de graffiti,  
- un club ado avec des activités à la carte,  
- un lieu ouvert pour les jeunes,  
- un lieu pour jouer aux jeux vidéo,  
- des activités le samedi après-midi pour ceux qui ne sont pas là le samedi,  
- un club-club,  
- augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Les jeunes de Méré sont invités à échanger avec les élus de la commission jeunesse autour d'un pot pour exprimer leurs souhaits dans les semaines du sport et des loisirs.

# Vivre ensemble - carnet

## Respectez vos voisins !

### Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables**  
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30  
**Les samedis**  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
**Les dimanches et jours fériés**  
de 10h00 à 12h00

D'autres bruits peuvent également gêner vos voisins, qu'ils soient émis de l'extérieur (**chien, deux roues**) ou bien

même de l'intérieur des habitations (**sonos, instruments de musique,...**)

### Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

**Les jours de semaine**  
avant 7h00 et après 20h00  
**Les samedis**  
avant 8h00 et après 19h00  
**Les dimanches et jours fériés**

### Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIED jusqu'au 8 décembre.

### Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

### ils se sont unis

Mathurin Alick Ryan  
et Maoulida Mamina, Monica - 08/11/2014

### naissances

RAMOS Faustine, Ambre - 07/10/2014  
DEJEAN DUPIN Emma, Rose Olivia - 09/10/2014  
SU Li Ying - 29/10/2014

FORNER Lola, Eden, Caroline - 31/10/2014  
DESTALMINIL 2aïs Yliès Kevin - 13/12/2014  
FALAH Ambre May Aïcha - 28/12/2014

### ils nous ont quittés

ETIENBLED Jean-Louis - 19/12/2014

## A vos agendas !

### Dimanche 22 mars

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Mairie

### Vendredi 27 mars

Distribution sacs déchets verts

11 Rue du Colombier Méré - Après midi

### Vendredi 27 mars

Collecte des encombrants - Méré

### Samedi 28 mars

Nettoyage de printemps - Mairie

### Samedi 28 mars

Distribution sacs déchets verts

11 Rue du Colombier Méré - Matin

### Dimanche 29 mars

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Mairie Méré

### Lundi 30 mars

Reprise collecte déchets verts - Méré

### Vendredi 3 avril

Distribution sacs déchets verts

11 Rue du Colombier Méré - Après midi

### Samedi 11 avril

Foire à tout - Foire aux livres

Exposition Visuel Arts Méré

### Vendredi 08 mai

Cérémonie Armistice Monument aux morts

### Samedi 30 mai

Inauguration du lavoir à 17h00

### Samedi 13 juin

Remise des médailles du travail

18h00 à la salle des mariages

### Samedi 20 juin

Fête de la St Jean Méré

### Samedi 27 juin

Kermesse des écoles

Ecoles Elémentaire et Maternelle Méré

## infos pratiques



### Recyclage des meubles usagés

Depuis le 1er octobre 2014, une benne spécialement dédiée aux meubles usagers est installée à la déchèterie de Méré. Financé par l'éco-participation lors de l'achat de meubles neufs, le Programme Eco-mobilier, agréé par le ministère de l'Ecologie, permet au SIEED (Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets) de mettre en place cette benne pour favoriser le recyclage des meubles usagés.

Vous pouvez déposer dans cette benne tous les meubles ou parties de meubles des particuliers, quels que soient l'état, le type (meuble de salon, de chambre, de jardin, de bureau...) ou le matériau (chaise, table, lit, matelas, canapé...), quelles que soient les matières qui

### Quels meubles ?



Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier QUELS QUE SOIENT LE TYPE, LE MATERIAU, L'ETAT.



CHAISES



SIÈGES ET REMBOURRÉS



CUISINE



LITERIE



MEUBLES



JARDIN

les composent (bois, plastique, métal, verre...). Les éléments de décoration et de récréation n'en font pas partie du «mobilier»

Les meubles usagés sont recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles sont composés de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être recyclés. Les meubles qui

ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.

### Déchèterie du SIEED

Route de la Bardelle - Chemin rural n°11 - Méré (derrière la gare en direction de Vicq)

### INFOS DECHETTERIE SACS VERTS DATES DE COLLECTE ETC

#### DÉCHÈTERIES DU SIEED :

#### Changement d'un jour d'ouverture

Pour vous offrir un jour d'ouverture en plus, les déchèteries du SIEED fonctionneront en binômes à partir du **lundi 2 mars**.

Les déchèteries de Houdan et Méré restent ouvertes aux mêmes jours et horaires qu'auparavant.

Les déchèteries de Boutigny-Prouais et Garancières ferment le lundi pour ouvrir le mardi, aux mêmes horaires (10h-12h30 et 13h30-17h).

### MISE A DISPOSITION DES SACS DECHETS VERTS 2015

pour les dates de distribution des sacs de résidus végétaux, nous proposons 3 dates :

- Le vendredi 20 mars de 13h30 à 17h00
- Le vendredi 27 mars de 13h30 à 17h00
- Le samedi 28 mars de 8h00 à 12h00

La distribution aura lieu au 11 rue du colombier.

### RETOUR AU CAMION BI-COMPARTIMENTS POUR LA COLLECTE DU MERCREDI

A la demande de la société SEPUR (société réalisant la Collecte des déchets ménagers), le SIEED (Syndicat

Intercommunal d'Evacuation et d' Elimination des Déchets à Garancières) a décidé de modifier à nouveau le système de collecte de deux camions séparés et revenir à un camion bi-compartmenté pour 19 communes (sur 69 communes) : communes éloignées et/ou le volume de déchets ne nécessite pas deux camions séparés.

La commune de de Méré est concernée par cette modification :

mise en place au  
**01 mars 2015**



# Si Mère m'était conté...

## François Quesnay (1694-1774) Un homme des Lumières né à Mère

Depuis 1896, une stèle sur la place de l'église rend hommage à François Quesnay, un méréen qui a alimenté les courants de pensées novateurs du siècle des Lumières. Retour sur une ascension fulgurante qui le conduisit de Méré à la cour de Louis XV.

### Du labour à la chirurgie

François Quesnay est né en 1694 à Méré. Son père était laboureur. Il possédait une ferme rue de la longue Toise. La légende raconte qu'à 13 ans, François Quesnay ne savait ni lire, ni écrire. Initié à la lecture, sa curiosité l'amena à s'intéresser à la chirurgie chez des barbiers locaux.

A 17 ans, il devint apprenti graveur à Paris. Il s'initia à la chirurgie à la faculté de Paris et obtint le titre de chirurgien. Il exerça à Mantes jusqu'en 1733. Il publia des ouvrages médicaux réfutant l'intérêt de la saignée et créa ainsi la polémique. Sa renommée grandissant, il accéda à la bourgeoisie de Mantes et aux cercles des salons parisiens.

### Au service des grands

En 1734, il entra au service du Duc de Villeroy et suivit les armées de Louis XV. Il devint médecin.

En 1749, il est appelé à la cour de Versailles, au service de Madame De Pompadour, alors favorite du roi. Jusqu'à la fin de sa vie François Quesnay habitera au château, assistant à l'agonie de madame de Pompadour en 1764 puis à celle de Louis XV en 1774. Il y meurt en décembre 1774, seul et infirme, mais en ayant eu la joie de voir la mise en application, sous le règne du jeune Louis XVI, de certains de ses principes économiques.

Un économiste reconnu

François Quesnay est le fondateur d'un courant économique appelé « Physiocratie » ou « Gouvernement de la nature » qui part du principe que la nature est mère de toutes richesses. L'agriculture y apparaît comme le fondement de toute activité économique. En 1758, Quesnay rédige le « Tableau économique », première tentative de modélisation des flux économiques, considéré comme un des prémisses de l'économie moderne.



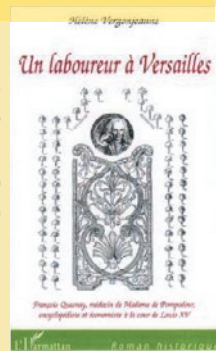
## Pourquoi trois pensées sur le blason de Méré ?

Quesnay a été anobli par Louis XV pour avoir guéri le Dauphin rescapé de la petite vérole. Son blason qui comporte trois pensées lui aurait été attribué par le roi qui l'appelait « mon penseur ».

La devise « Propter Cogitationem Mentis » signifie « Comme les pensées de votre esprit ». C'est depuis devenu l'emblème de Méré.



Un laboureur à Versailles  
Hélène Vergonjeanne  
éditeurs L'Harmattan  
(collection Roman Historique)  
code 1073957838919  
cote R VER.



Retrouvez références, liens utiles sur [www.mere-village.fr](http://www.mere-village.fr)

«A la demande générale, nous poursuivons notre exploration historique de Méré et ses environs. Nous remercions chaleureusement Hélène VERGONJEANNE, auteure d'une biographie de François Quesnay et elle-même habitante de Méré, pour cette contribution. Retrouvez son livre passionnant à la Médiathèque de Méré.»

Philippe CLEMENCE, Conseiller Municipal.